





Le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec 2410, rue de l'Industrie Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5

> Tél.: (819) 697-2922 Télécopieur: (819) 697-0574

Vol. 11, No 3, Juillet 2007

## MISE EN MARCHÉ

Comme vous le savez, la santé de l'industrie forestière au Québec est plutôt mal en point. Depuis l'automne 2006, les marchés se font de plus en plus rares et les conditions de mise en marché de plus en plus difficiles. Les inventaires de bois contingenté s'accumulent sur le terrain et les délais de livraison s'allongent. Pour le résineux, les livraisons ont été bonnes depuis le début de l'année mais insuffisantes pour répondre au besoin des producteurs, et ce, malgré une entente pour la livraison de volumes supplémentaires en sapin-épinette 4 pieds.

Depuis la période de dégel, les visas de mise en marché nous ont grandement aidé à contrôler la production afin qu'il n'y ait pas de perte de bois. Nous avons même, au milieu du mois de juin, suspendu les visas en cours afin de ne pas prendre de risque.

Au moment d'écrire ces lignes, nous pouvons vous mentionner que nous sommes en mesure de reprendre l'émission des visas depuis le début du mois d'août.

Pour ce qui est du feuillu, les livraisons ont arrêté vers le milieu du mois de février pour reprendre à la fin du mois de mai, ce qui explique les délais de livraisons plus importants qu'habituellement. Toutefois, la coupe se poursuit toujours dans ces essences.

Il est donc important, plus que jamais, que les producteurs demandent leurs visas de mise en marché avant de couper leur bois en appelant au Syndicat. Le Syndicat ne pourra se tenir responsable de la livraison du bois qui sera coupé sans autorisation.

### L'ENTRETIEN DE VOTRE PLANTATION

Depuis de nombreuses années, une grande quantité d'arbres ont été replantés grâce au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Pour que ces plantations atteignent leur plein rendement, les arbres doivent être dégagés afin d'être libres de croître. Pour ce faire, la végétation compétitrice au niveau de la lumière, de l'eau et des minéraux du sol doit être éliminée.

Étant donné les conditions de mise en marché qui prévalent présentement, une souplesse dans l'utilisation des budgets a été donnée aux conseillers forestiers. Il en résulte qu'une plus grande partie des subventions sera utilisée cette année pour aider les producteurs à effectuer des travaux d'entretien de leur plantation. Celles-ci sont disponibles que vous effectuiez vous-même les travaux ou par le biais de travailleurs forestiers. Si votre plantation a présentement besoin d'un entretien, nous vous suggérons de communiquer avec votre conseiller forestier. Si vous n'en n'avez pas, vous pouvez communiquer avec Mathieu Roberge au Syndicat au poste 243.





### COURS DE FORMATION

Au cours de l'automne prochain, plusieurs cours de formation seront donnés sur l'abattage directionnel ainsi que sur l'entretien et l'affûtage d'une scie à chaîne pour les producteurs forestiers de la région.

Le prix de l'inscription sera de 20,00\$ par cours et payable lors de la formation. L'endroit sera à déterminer selon les inscriptions.

NOM DU COURS	DATE		
Entretien dune scie à chaîne	20 octobre et 17 novembre 2007		
Affûtage d'une scie à chaîne	6, 7 et 21 octobre et 18 novembre 2007		
C'est un cours théorique. Cependant, vous devrez apporter votre scie mécanique et tous les autres outils nécessaires.			
Abattage directionnel	6-7 octobre et 27-28 octobre 2007		
Lors de votre formation, vous devrez apporter votre équipement de sécurité (casque, coquille, pantalon et etc.) pour aller en forêt ainsi que tous les outils nécessaires.			

Si vous êtes intéressés à vous inscrire, à l'un ou l'autre de ces cours, vous devez communiquer avec Martine Gignac au Syndicat le plus tôt possible. Les places sont limitées.

# **DÉMÉNAGEMENT**

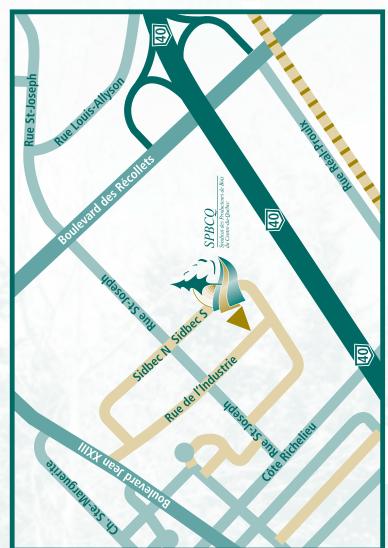
Comme vous le savez, nous sommes déménagés depuis le 14 mai dernier. Vous trouverez ci-dessous nos coordonnées afin de nous rejoindre facilement ainsi que le chemin pour vous rendre à nos nouveaux bureaux.

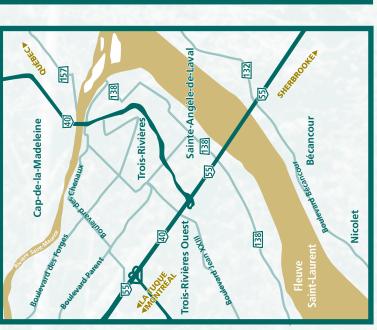
Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec 2410, rue de l'Industrie, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5 Téléphone: 819-697-2922 • Télécopieur: 819-697-0574

NOM	TITRE	POSTE
Ghislain LeBlond, ing. f.	Directeur du Syndicat Mise en marché Enregistrement producteurs forestiers Sirop d'érable	241
Martine Gignac	Secrétaire Visa et inventaire de bois Cours de formation	240
Danielle Provencher	Comptabilité Paiement aux producteurs	242
Mathieu Roberge, tech. for.	Aménagement forestier	243

Les heures de bureau sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et ce, du lundi au vendredi.









Télécopieur: (819) 697-0574

Téléphone: (819) 697-2922



### LISTE DES ADMINISTRATEURS

Suite aux dernières élections, vous trouverez ci-dessous la liste des administrateurs par secteur. Ce sont ces producteurs qui vous représentent au sein du conseil d'administration.

NOM	POSTE	SIÈGE	SECTEUR
Gaston Roy	Président	6	Nicolet-Yamaska / Bécancour
Gilles Marchand	Vice-président	1	Arthabaska
Louis-Michel Larocque	3e membre exécutif	4	Drummond
Marcel Boilard	Administrateur	7	Ensemble du territoire
Richard Dubé	Administrateur	3	Drummond
Lucien Perreault	Administrateur	2	Arthabaska
Guy Roussel	Administrateur	5	Nicolet-Yamaska / Bécancour

## LA FINANCIÈRE AGRICOLE ET LE FINANCEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

#### Vous avez un projet d'investissement forestier? Nos experts en financement sont là pour vous!

La Financière agricole du Québec est constituée d'un important réseau d'experts en financement agricole et forestier. Répartie dans nos 23 centres de services du territoire québécois, notre équipe d'ingénieurs et de techniciens forestiers est là pour vous seconder de façon efficace à toutes les étapes de vie de votre entreprise et vous offre des produits financiers adaptés à votre milieu et à vos objectifs.

Nous effectuons une approche d'analyse globale de votre entreprise et vous offrons la possibilité :

- d'effectuer l'analyse financière de votre projet;
- de discuter avec vous de l'environnement d'affaires de votre entreprise;
- de vous conseiller dans l'élaboration d'un plan d'affaires;
- de vous aider à interpréter vos états financiers;
- de discuter avec vous de vos choix de financement;
- de vous seconder dans la préparation d'un plan de redressement financier de votre entreprise;
- d'explorer avec vous les diverses façons de transférer votre entreprise.

#### Le meilleur produit financier répondant à vos besoins

Le programme de financement forestier, élaboré conjointement avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et administré par La Financière agricole du Québec, vise à vous offrir le produit financier le plus avantageux qui soit. Avec un prêt pouvant atteindre jusqu'à 750 000 \$ et garanti à 100 % par La Financière agricole, vous obtenez une aide financière qui vous soutient dans vos projets, et ce, dans une perspective de développement durable de la forêt privée.

#### Ainsi, vous pourriez:

- acheter des lots boisés ou une entreprise forestière;
- faire l'acquisition de machinerie et d'équipement pour votre aménagement forestier;
- construire ou rénover vos bâtiments;
- réaliser de vos travaux d'aménagement en forêt;
- acheter ou racheter des participations (actions, parts sociales);
- ou refinancer des dettes ayant servi à des fins forestières.



#### Qui est admissible?

Vous pouvez bénéficier du programme de financement forestier de La Financière agricole si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- vous êtes titulaire d'un certificat de producteur forestier ou êtes en voie de l'obtenir;
- vous aménagez ou comptez aménager, seul ou avec d'autres partenaires, un boisé privé d'au moins 60 hectares et en détenez les plans d'aménagement (ou êtes en voie de les obtenir);
- ou vous présentez un projet, ayant des perspectives de rentabilité, qui assure la viabilité de votre entreprise

#### La réalisation de vos projets

Nous avons le souci de vous proposer de réels moyens pour concrétiser vos idées. Notre garantie de prêt vous donne accès au financement plus facilement, vous permet d'obtenir les meilleures conditions de prêt et soutient votre entreprise pendant les fluctuations de marché. De plus, vous bénéficiez de services d'experts pendant toute la durée de votre prêt.

Avec un portefeuille de prêts garantis de plus de 83 millions en financement forestier et son équipe spécialisée dans ce domaine, La Financière agricole est un acteur important dans le développement de la forêt privée. Comme les 1 500 entreprises forestières qui nous font confiance, faites appel à nos services.

Renseignez-vous sur nos nouveautés. Pour communiquer avec le centre de services de votre région et joindre nos spécialistes en financement forestier, composez sans frais le 1 800 749-3646 ou visitez notre site Internet à l'adresse suivante : www.fadq.qc.ca.

La Financière agricole Québec 13 13



### Journée de démonstration forestière de l'Érable - 11° édition -

Samedi 15 septembre 2007 9 h 00 à 16 h 00

Station régionale de glisse du Mont Apic 1361, route Lachance St-Pierre-Baptiste

Ateliers de formation et d'information en forêt pour les producteurs forestiers (aménagement et jardinage acérico-forestier)

Démonstration d'équipements adaptés à l'exploitation de la forêt privée

Exposition d'équipements forestiers artisanaux et industriels Plus de 40 exposants et conférenciers

#### Coûts:

7 \$ Pré-inscription (jusqu'au 1er septembre ) 10 \$ Inscription sur place 12 \$ Dîner (sur réservation seulement)

#### Pour information et inscription :

Madame Chantal Doyon
CLD de l'Érable
1783 avenue St-Édouard, Bureau 200
Plessisville (Québec) G6L 3S7
Tél : (819) 362-6417 Téléc. : (819) 362-7651
Courriel : rsoutien@ivic.qc.ca

Une présentation du Comité stratégique Agroalimentaire-Forêt Érable, du Centre local de développement de l'Érable, des Conseillers Forestiers de la Région de Québec, de l'Agence Forestière des Bois-Francs, et de la MRC de l'Érable.

